

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE QUANT AU CHÔMAGE ET À L'INFLATION—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai l'honneur de présenter, en vertu de l'article 43 du Règlement et sujet au consentement unanime de la Chambre, la motion suivante. L'urgence et la nécessité pressante de la motion tient au fait que les politiques actuelles de création du chômage n'ayant pas réussi à enrayer l'inflation, les Canadiens doivent absolument être informés des intentions du gouvernement, s'il en a, à cet égard. Je demande donc le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion que voici:

Que le gouvernement, pour restaurer la confiance du public et informer l'industrie et la main-d'œuvre de ses politiques et intentions sur l'établissement d'une échelle de prix convenable et prévisible, indique sur-le-champ avec clarté et précision quels sont ses objectifs à cet égard et quelles mesures il compte prendre pour les atteindre.

[Français]

M. l'Orateur: La Chambre vient d'entendre la motion proposée par l'honorable député de Peace River. Cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre, en vertu des dispositions de l'article 43.

[Traduction]

La Chambre consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime, donc la motion ne peut être mise en délibération.

* * *

LES FINANCES

LES ÉMOLUMENTS DU MINISTRE—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, j'aimerais proposer une motion. D'abord, puis-je dire aux députés d'en face, avant qu'ils se tiennent prêts à répondre non en chœur, d'écouter la motion que j'ai à proposer, car ils voudront l'agréer, j'en suis sûr. Étant donné certaines objections soulevées par des ministériels et, en particulier, l'attitude qu'a prise le député de Cochrane selon laquelle les deniers publics ne devraient pas être mis à la disposition des personnes qui n'agissent pas dans l'intérêt national, je propose donc, appuyé par le député de Vancouver-Est (M. Winch):

Que le traitement du ministre des Finances soit réduit à un dollar.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. l'Orateur: Cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas de consentement unanime et, partant, la motion ne peut être proposée.

[M. Forget.]

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LES DIRECTIVES QUANT AUX SALAIRES ET AUX PRIX—LA QUESTION DE LA RÉGIE

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné la déclaration faite hier soir par le président de la Commission des prix et des revenus, selon laquelle la présente modération de l'inflation ne suffira pas et une forme quelconque de contrôle direct sur les hausses des prix et des salaires s'impose, le gouvernement a-t-il l'intention, soit personnellement soit par l'intermédiaire de la Commission des prix et des revenus, d'annoncer dans l'avenir immédiat de nouveaux principes directeurs à l'intention de l'industrie et de la main-d'œuvre, et d'indiquer en même temps qu'il imposera la réglementation des prix et des salaires s'il devient évident qu'on ne tient pas compte de ces principes directeurs, comme ce fut le cas il y a un an?

L'hon. M. Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, c'est une question très compliquée. Je devrais peut-être y répondre par étapes. Pour le moment, le gouvernement n'a pas l'intention de présenter des principes directeurs sur les salaires et les prix. La situation changera peut-être, mais telle n'est pas notre intention à l'heure actuelle. Quant aux contrôles obligatoires imposés sur les salaires et les prix, comme nous l'avons signalé à maintes reprises à la Chambre, le gouvernement a étudié des plans dont l'application pourrait éventuellement s'imposer, mais comme nous comptons parmi les pays du monde qui réussissent le mieux à maîtriser l'inflation, je doute fort qu'il faille le faire sur-le-champ.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Comme l'indice de la production industrielle a marqué une baisse sensible durant la semaine, confirmant les chiffres élevés du chômage qui continuent à monter en flèche, le gouvernement ne croit-il pas qu'il est temps de songer sérieusement, comme le président de la Commission des prix et des revenus l'a affirmé, à prendre des mesures concrètes en vue de remédier au double problème du chômage et de l'inflation?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Oshawa-Whitby a la parole.

LE BUDGET, LE CHÔMAGE, LA PRODUCTIVITÉ ET L'INFLATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. A la suite de la déclaration faite hier au Sénat par le professeur Clarence Barber, président du département d'économie politique de l'Université du Manitoba et ancien président de la Commission royale d'enquête sur les machines agricoles, selon lequel notre haut niveau de chômage et le manque de production qui s'ensuit nous fait perdre annuellement 5 milliards de dollars, le premier ministre suppléant peut-il nous assurer que, dans son nouveau budget, le ministre des Finances nous présentera un programme intéressant principalement le chômage et la productivité et non pas l'inflation?